

Le cœur
baie-comois...
pour vivre au
rythme d'ici !

Politique

familiale

de la Ville de Baie-Comeau





Table des matières

Baie-Comeau, au gré des familles	1
Les familles de Baie-Comeau, un arc-en-ciel de réalités ..	2
Le comité de la politique familiale	4
L'organisation municipale, au service des familles	5
Le rythme des familles d'ici	6
Baie-Comeau, une photo de famille	8
Les partenaires dans l'action	10
Définition de la famille	11
La visée de la politique	12
Les grands principes	13
Les objectifs généraux	14
Les axes d'intervention	16
La santé	18
Le logement	20
La vie communautaire	22
La sécurité	24
L'environnement	26
L'information et l'organisation municipale ...	28
Le transport	30
Mise en oeuvre de la politique	32
Conclusion	34
Remerciements	35
Bibliographie	36

Baie-Comeau, au gré des **familles**

Au gré des familles, au gré des tendances, la Ville de Baie-Comeau s'ajuste, se transforme, pour nous créer un milieu de vie harmonieux. C'est sous le regard attendri, parfois même critique, de ceux et celles qui nous ont précédés que s'amorce notre itinéraire évolutif. C'est avec toute la détermination d'une jeunesse que nous poursuivrons cette évolution.

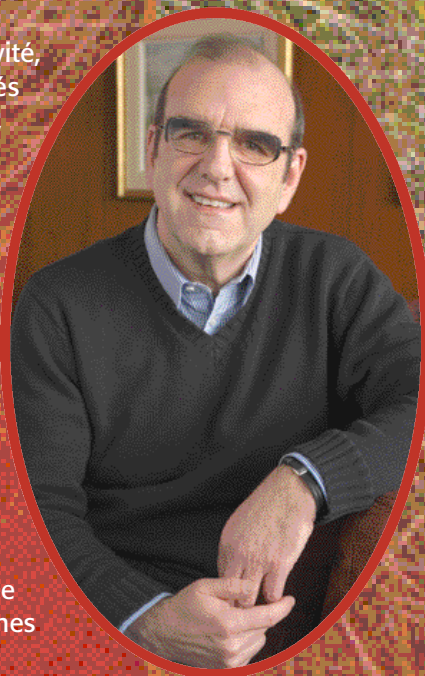
La famille baie-comoise, maillon de notre collectivité, poursuit en effet sa route. À l'image des sociétés d'aujourd'hui, elle se renouvelle sans cesse, se redéfinit, y adopte des amis et influence la structure du monde municipal parallèlement à son développement.

Pour la Ville de Baie-Comeau, accompagner les familles au fil du temps représente un atout. Une carte maîtresse qui nous permet de mesurer les réalités de notre collectivité. En peaufinant notre offre de service pour demeurer axés sur le mieux-être de tous les baie-comois et baie-comoises, nous nous arrimons au parcours de toutes les familles.

La famille chez nous, c'est un lieu pour se regrouper, se divertir et parfois, pour se refaire une beauté, une santé. Une famille, c'est aussi une variété d'images fixées dans le temps, un éventail de préoccupations toutes plus légitimes les unes que les autres et de nombreuses aspirations.

La politique familiale que nous présentons aujourd'hui dicte à la Municipalité de faire en sorte d'y accorder toutes les énergies afin d'agir sur le présent, pour garantir le futur des familles d'ici. Le présent document révèle son importance puisque l'ensemble de notre collectivité y trouvera un point d'ancrage dans un moment ou dans un autre de son cheminement. Nous avons voulu ensemble nous accorder le temps de nous redécouvrir en tant que famille, nous avons voulu nous rappeler la richesse qu'elle représente.

Des personnes, des familles, une ville...
Le coeur baie-comois, pour vivre au rythme d'ici!



Ivo Di Piazza
Maire

Les familles de Baie-Comeau, un **arc-en-ciel** de réalités

Point d'ancrage de toute collectivité, la famille représente l'assise même sur laquelle se tissent la trame de notre société actuelle et notre devenir comme communauté en constante mouvance. Enfant, c'est un milieu où nous retrouvons sécurité et faisons nos premiers apprentissages. C'est là où nous sommes formés à la vie avec les autres, où on nous enseignera les valeurs qui guideront nos pas.

Tout au long de ma carrière d'éducateur, j'ai été à même de constater et de mesurer la place et l'importance de la famille dans nos vies respectives.

Mais, une famille n'est pas une cellule statique. Elle évolue, change au gré des époques et des courants, influencée au passage par les aléas d'une vie moderne où tout se bouscule.

Trouvant sa source dans la vaste consultation de la population que se sont avérés les États généraux tenus en 2003, la présente politique permet de mieux préciser les besoins des familles et traduit l'approche retenue par la Municipalité pour y donner satisfaction.

Au cours du long processus qui nous a menés à une première étape, l'adoption de cette politique familiale, nous avons privilégié la voie d'une consultation plus spécifique auprès d'un large public et d'organismes oeuvrant auprès des familles de notre cité.

Nous avons ce faisant pu établir un ensemble de constats qui ont servi à dégager les fondements de la politique et à déterminer des domaines d'intervention pertinents et réalistes. Avec comme résultat également que nous avons établi une définition de la famille marquée du sceau d'une modernité calquée sur les nouvelles réalités que nous connaissons.

Les familles baie-comoises donnent beaucoup à la communauté et, en retour, cette dernière doit leur prêter main-forte afin de soulager une vie au jour le jour qui se complexifie de plus en plus. La présente politique se veut une réponse à cette réalité en appuyant les familles à différents niveaux de vie qui les touchent et sur lesquels la Municipalité peut agir.

Je me dois en terminant de remercier très sincèrement les membres du comité de la famille, qui m'ont accompagné tout au long de la démarche et ont permis que notre milieu soit davantage en adéquation avec les besoins des familles, de toutes les familles baie-comoises.

Raymond Coulombe, conseiller
Président du comité



Comité de la **politique** familiale

Monsieur Raymond Coulombe, *président et responsable des questions familiales au conseil municipal*

Madame Renée Chiasson, *Cité des bâtisseurs*

Madame Hélène Martel, *Centre de santé et des services sociaux de Manicouagan*

Madame France Morin, *Table de concertation des associations des personnes handicapées de la Côte-Nord*

Madame Jacinthe Pomerleau, *Centre de la petite enfance Les P'tits bécots*

Madame Lyse Rioux, *Centre de femmes l'Étincelle*

Madame Nicole Savard, *Maison des jeunes le Zen-Hits*

Madame Violette St-Pierre, *Commission scolaire de l'Estuaire*

Madame Raymonde Turbis, *FADOQ Baie-Comeau*

Monsieur Patrice Filion, *citoyen-parent*

Monsieur Marc Simard, *Maison des familles D'un soleil à l'autre*

Monsieur Roger Viens, *représentant du secteur loisirs et culture*

Madame Lise Chénier, *superviseure en loisir et coordonnatrice du comité*



L'organisation municipale, au service des familles

La politique familiale de la Ville de Baie-Comeau se veut l'expression d'un partenariat plus que fructueux entre l'équipe du Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire, l'ensemble des services municipaux et un groupe de baie-comois et baie-comoises pour qui « penser famille » représente une mosaïque d'interventions, de visions et d'avenues à explorer.

C'est animée par un profond désir d'assurer l'épanouissement des familles que la Ville de Baie-Comeau inscrit sur papier sa politique familiale. Bien que toujours consciente du mieux-être collectif, elle signe ici son engagement à préciser ses actions pour dynamiser, diversifier et axer davantage ses interventions afin de devenir le parfait accompagnateur de cette microsociété que représentent chaque clan, chaque famille baie-comoise.

Pour y parvenir, l'ensemble du personnel municipal est d'ores et déjà à « penser et agir famille » et notre manoeuvre s'articule autour de l'acronyme ICI : informer, communiquer et intervenir. Dans un premier temps, informer notre personnel sur le contenu de cette politique et sur le rôle prépondérant qu'il aura à jouer. Au chapitre de la communication, s'assurer que chaque famille soit sensibilisée des retombées positives de cette politique. Enfn, intervenir au quotidien en conformité avec l'essence même de cette politique.

Par la mise en application d'actions ciblées dans un plan directeur, notre but est de vous garantir une offre de service qui facilitera l'éclosion d'une vie familiale active dans un environnement baie-comois, en reflet des grandes tendances de la société québécoise d'aujourd'hui.

Jeannot Minville
Directeur général

A person wearing a blue cap and a backpack is seen from behind, walking on a dirt trail in a mountainous area. The background shows a steep, rocky slope and a forested valley.

Le rythme des familles d'ici

Depuis la création de la ville en 1937, les familles baie-comoises ont toujours su « imprimer leur rythme ». Ville érigée par la volonté de multiples travailleurs venus prendre part à l'exploitation des ressources naturelles du territoire, Baie-Comeau ne s'écarte pas de la vision de ceux et celles qui lui ont donné naissance. En ce sens, la Municipalité est toujours consciente de la nécessité d'assurer à ses citoyens une qualité de vie, une particularité qui les distinguent en tant que collectivité.

Toutefois, la décroissance des régions, l'exode des jeunes ou la mondialisation des marchés sont des réalités qui commandent aux décideurs des interventions bien ciblées pour répondre aux besoins de la population. De plus, les modèles familiaux se transforment. La famille traditionnelle ne constitue plus la seule référence. De même, la conciliation famille/travail est une notion qui doit maintenant être prise en compte.

Au fil des années, les besoins, les préoccupations et les attentes des familles changent. Cependant, la Ville de Baie-Comeau a toujours fait montre d'une préoccupation marquée pour la famille, par une offre de service et d'activités dont la diversité fait envie. Et au fil du temps, des modes et des aspirations de chaque baie-comois et baie-comoise, la Municipalité renouvelle son désir de faciliter l'affirmation d'une vie familiale active dans un environnement où se reflètent les grands courants du Québec moderne.

En ce sens, la vaste consultation de la population, orchestrée par la Municipalité lors des États généraux municipaux à l'automne 2003, a mis à l'avant-plan la préoccupation des familles pour un milieu de vie de qualité. L'élaboration de la politique familiale municipale y trouve donc assise et se modèle selon cette expression citoyenne.



Baie-Comeau, une **photo** de famille

Un court portrait chiffré de Baie-Comeau nous permet de mieux percevoir la réalité de cette communauté et de comprendre les orientations de la présente politique.

Deuxième ville la plus peuplée de la Côte-Nord, Baie-Comeau comptait en 2005, 22 800 personnes. Cela représentait alors près de 74 % de la population de la Municipalité régionale de comté de Manicouagan et 25 % de celle de la Côte-Nord.

La ville bénéficie d'une structure commerciale diversifiée. Forte de ses 15 000 emplois, dont 4 500 répartis dans les grandes entreprises, Baie-Comeau compte sur une solide présence de 850 petites et moyennes entreprises et jouit, de par sa situation géographique, d'un réseau stratégique de transport dans les secteurs routier, maritime, ferroviaire et aérien.

Selon des données compilées par Statistique Canada en 2001, notre communauté comptait alors 9 365 ménages composés en moyenne par 2,4 personnes. Pour analyser la famille baie-comoise, nous l'envisageons sous l'angle de groupes de deux personnes ou plus vivant dans un même logement, apparentées par le sang, par alliance, par adoption ou en union libre.

De cet angle, Baie-Comeau, c'est 6 835 familles dont 4 270 d'entre elles comptaient au moins un enfant à la maison. Des 7 000 enfants recensés, 20 % d'entre eux avaient moins de 6 ans, ceux âgés de 6 à 14 ans représentaient 38 %, alors que 16 % regroupait la strate d'âge comprise entre 15 et 17 ans. Quant aux jeunes adultes de 18 à 24 ans, ce groupe constituait quelque 21 % des enfants.

Parmi tous ces jeunes, 4 000 fréquentaient les niveaux primaire et secondaire. Le niveau collégial comptait quelque 675 étudiants et étudiantes.

À cela se rajoute une brochette de services pour les familles :

- quelques centaines d'activités de loisirs et de culture par année
- plus de 300 jeunes dans les garderies scolaires
- plus de 200 adolescents fréquentant les maisons de jeunes
- une quarantaine d'organisations de soutien et d'entraide aux familles
- près de 700 places en service de garde dans le réseau des centres de la petite enfance

Enfin, pour combler les besoins financiers des familles, le revenu moyen de la famille baie-comoise était de 62 866 \$, tandis qu'il se situait à 59 297 \$ pour le reste du Québec. Quant aux dépenses liées au logement, on notait que la valeur moyenne des habitations privées à Baie Comeau était de 90 150 \$ et que le territoire municipalisé comptait 70 immeubles regroupant quelque 585 logements sociaux.





Les partenaires dans l'action

La Municipalité reconnaît, par ses politiques actuelles, plus de deux cents organismes du milieu qui travaillent activement dans les secteurs sportif, culturel, récréatif, socio-éducatif et communautaire. Plusieurs d'entre eux oeuvrent auprès des familles. Cette reconnaissance peut se traduire par un soutien à divers niveaux, soit matériel, technique, financier ou professionnel. D'autres organisations locales et régionales constituent également de précieuses collaboratrices ou partenaires pour la communauté.

Cette politique invite à consolider les acquis à ce niveau et à développer de nouvelles avenues de collaboration et de partenariat avec le milieu, dans un souci de complémentarité en fonction des compétences respectives et selon les capacités de chacun. Dans ce sens, la politique familiale entend nourrir ces relations, le mieux-être des familles étant un enjeu de société, en commençant par la société locale.

Définition de la famille

S'articulant autour du lien biologique ou social parents/enfants, la famille implique l'interaction entre au moins deux générations. Tout au cours des cycles de vie, elle assure le soutien réciproque de ses membres en cultivant la responsabilisation. En constante transformation, la famille présente des modèles multiples et variés. Elle constitue le lieu privilégié de socialisation, d'apprentissage et de transmission des valeurs. Ainsi, la famille apporte une contribution essentielle à la société qui doit en retour répondre à ses besoins, à ses aspirations, à ses préoccupations.

La famille d'aujourd'hui affiche plusieurs visages. Elle peut être traditionnelle, monoparentale, homoparentale, recomposée, d'adoption, en garde partagée ou d'accueil. Les cycles de vie, quant à eux, font référence aux diverses étapes de vie familiale. Cela présente le défi d'adapter les services aux situations qui se transforment au fil des années. Ainsi, du couple en attente d'un premier bébé, à un parent soutenant sa mère âgée en perte d'autonomie en passant par une multitude de situations familiales, voilà autant de réalités qui commandent soutien et reconnaissance de la famille.

Pour agir efficacement auprès d'elle, il faut donc tenir compte de sa diversité et des situations auxquelles elle doit faire face.



La **visée** *de la politique*

Cette politique veut offrir un cadre de référence qui permettra la réalisation d'actions qui répondent de meilleure façon aux besoins des familles, et ce, en partenariat avec le milieu.

Dans ce sens, elle facilitera aux intervenants municipaux la planification et la mise en oeuvre d'actions qui prendront en considération les réalités vécues par les familles.



Les **grands** principes

La Municipalité reconnaît :

- La contribution active des familles à la vitalité du milieu et à la diffusion de valeurs comme l'entraide, le respect d'autrui et le partage
- Le rôle essentiel des organismes qui apportent un soutien aux familles et le maintien d'une approche de concertation et de collaboration avec ces organismes
- Son rôle de leader social, dans la perspective de favoriser l'épanouissement des familles

Somme toute, le mieux-être de la famille est conditionné par le rôle-clé de trois acteurs : la famille elle-même, les organismes du milieu et, enfin, la Municipalité. Une approche tripartite donc qui permet de bien cibler les besoins des familles, tout en laissant place à l'autonomie et à la responsabilité de chacun.




Les **objectifs** généraux

La Municipalité s'engage à privilégier une démarche globale selon l'approche « penser et agir famille » en :

- Adaptant les services aux besoins des familles
- Améliorant les conditions de vie des familles
- Stimulant le sentiment d'appartenance des familles de Baie-Comeau
- Favorisant la concertation auprès des intervenants du milieu
- Diffusant l'information auprès de la population





Ces objectifs traduisent donc les intentions du conseil municipal et des différents services municipaux selon cette ligne de conduite et amèneront dorénavant à placer à l'avant plan l'approche famille dans la prise de décision.

À terme, cela se traduira également par une meilleure diffusion de l'information auprès des familles sur tout sujet concernant et par le déploiement d'actions porteuses de fierté locale. Dans les services dispensés, les intervenants municipaux devront de plus garder en point de mire les besoins des familles plus vulnérables. Enfin, lorsque cela sera possible, les actions devront être posées en privilégiant la collaboration avec les organisations publiques et privées du milieu et la complémentarité de leur domaine respectif d'intervention.

Les axes d'intervention

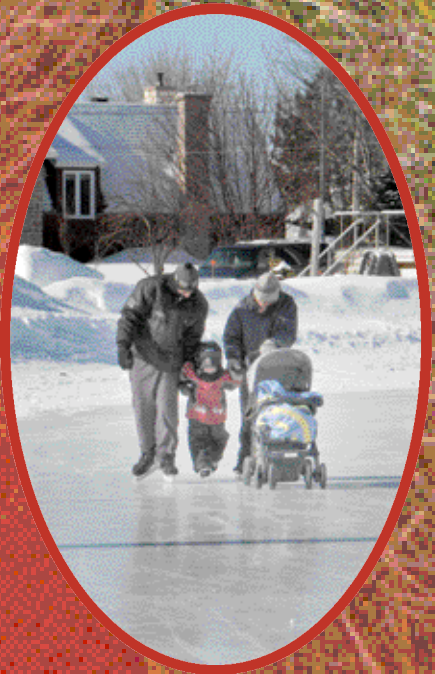
Avec la tenue des États généraux municipaux, vaste consultation publique de la communauté de Baie-Comeau, et le rapport des commissaires qui en a résulté, les travaux des divers comités de suivi qui en ont découlé, avec également les réflexions du comité famille, les sondages et les consultations auprès de la population et d'organismes du milieu, la Municipalité a disposé de mécanismes variés de cueillette d'informations qui lui ont permis de cerner les domaines d'intervention à prioriser et de nourrir la réflexion en vue de l'élaboration du plan d'action qui s'ensuivra.

Les axes d'intervention retenus rejoignent toutes les facettes de la vie d'une famille. Une description de chaque axe vient préciser son sens, alors que les objectifs spécifiques indiquent l'orientation des interventions qui seront retenues.



Ces axes d'intervention sont :

- La santé
- Le logement
- La vie communautaire
- La sécurité
- L'environnement
- L'information et l'organisation municipale
- Le transport



La santé



L'offre généreuse d'activités physiques, sportives et de plein air constitue une caractéristique marquée du dynamisme de Baie-Comeau. La Municipalité dispose pour ce faire d'atouts qui font envie : des infrastructures et des équipements de loisir dont la quantité et la diversité permettent de répondre à toutes les clientèles, des parcs et des espaces verts répartis dans tous les quartiers, de même qu'une vitalité soutenue par les actions de plus d'une centaine d'organisations sportives et de plein air.

En agissant sur le milieu de vie, la Municipalité contribue au bien-être de la famille. Cet aspect touchant plusieurs sphères d'intervention, elle peut agir seule à l'intérieur de ses champs de compétence en matière de loisir, par le soutien aux organismes. Elle peut également oeuvrer en association avec les organisations de compétence provinciale, plus particulièrement en matière de santé et de services sociaux ou des services de prévention, d'accompagnement et de référence en santé communautaire, auprès de clientèles cibles telles les familles démunies, les jeunes et les femmes.

Les préoccupations de la Municipalité en lien avec ce premier axe d'intervention, corollaire à la condition physique et psychique de ses citoyens, se traduiront par des répercussions positives dans tous les cadres de vie de la communauté. À titre d'exemple, pensons à la réussite scolaire, l'harmonie familiale ou la diminution de l'absentéisme au travail.



Priorités:

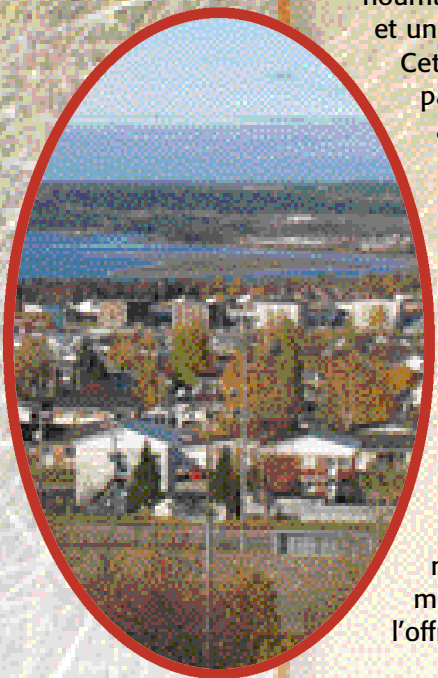
- Accroître la pratique aux activités sportives et de plein air pour les familles
- Collaborer avec les organismes concernés relativement à toute problématique d'importance qui touchent la famille en matière de soins de santé et de services sociaux

Le logement

Le logement constitue un bien essentiel au même titre que la nourriture et le vêtement. Il représente à la fois un endroit privé et un point d'insertion et d'appartenance à un milieu de vie.

Cet ancrage à un lieu se traduit souvent en une participation à la vie de ce milieu. En ce sens, on comprend aisément qu'au-delà du rôle purement d'abri, le logement est signe de dignité et contribue au sentiment d'appartenance à sa famille vivant sous le même toit d'abord, à sa communauté ensuite.

De plus, par son plan d'urbanisme, la Municipalité peut intervenir à différents niveaux, notamment en favorisant l'adaptation et le développement des habitations privées et sociales et en tenant compte de nouvelles réalités. Par exemple, les maisons bigénérationnelles accueillant les parents âgés encouragent un maintien prolongé dans un noyau familial. Enfin, une préoccupation marquée quant à la mixité des logements contribue à l'intégration accrue des clientèles moins fortunées ainsi qu'une meilleure répartition de l'offre en logements pour les familles.





Priorités:

- Favoriser l'accessibilité à des logements abordables
- Soutenir l'adaptation, la diversification et l'innovation dans l'offre de logements familiaux

La vie Communautaire

Le dynamisme d'un milieu est le reflet de la contribution active des gens qui s'investissent à différents niveaux de la vie de la communauté. Par leurs actions, ils stimulent la fierté locale, l'entraide, la solidarité, éléments qui modèlent le développement d'un sentiment d'appartenance.



Différents services publics et privés contribuent également à la vitalité du milieu. Par exemple, pensons au réseau scolaire, à celui des garderies dont les centres de la petite enfance, aux maisons de jeunes ou aux organismes de soutien auprès de clientèles spécifiques que sont les femmes, les jeunes et les familles.

La Municipalité doit donc privilégier des actions qui aiguillonnent les liens intergénérationnels, encouragent la vie de quartier et valorisent le rôle de la famille au sein de la communauté.

Priorités:

- Valoriser la contribution de la famille auprès de ses membres et de la communauté
- Participer aux efforts des organismes du milieu visant la famille et ses membres
- Favoriser le déploiement de liens intergénérationnels

La sécurité



La tranquillité des personnes et la protection des biens sont indissociables d'un milieu de vie de qualité. Créer un environnement sécuritaire permettant de s'épanouir en toute quiétude, voilà un axe d'intervention auquel la Municipalité doit porter une attention toute particulière. Cette sécurité peut faire référence à plusieurs volets de la vie en communauté, par exemple jouir de l'absence de criminalité dans les quartiers, pouvoir disposer d'un logement sûr, être protégé contre les incendies, circuler en automobile ou à pied en toute confiance. En plus de faire référence à la notion d'environnement sécuritaire, il est également question du sentiment de sécurité qui agit au niveau de la perception chez un individu, quant à sa vulnérabilité face à une menace jugée potentiellement dangereuse.

La Municipalité doit mettre en place des mesures adéquates pour créer un environnement sûr. Elle peut aussi soutenir les initiatives du milieu qui agissent sur le développement du sentiment de sécurité des familles et de leurs membres.

Priorités:

- Accroître la sécurité dans les zones fréquentées par les enfants, les adolescents et les aînés
- Favoriser les initiatives et les projets visant l'augmentation du niveau et du sentiment de sécurité



L'environnement

Assurer aux familles un environnement sain contribue à leur mieux-être physique. Puisqu'il est tributaire des actions posées, chacun des gestes de la Municipalité doit avoir comme souci constant le maintien et la protection des milieux naturels et bâtis. Que ce soit en matière de planification et d'aménagement du territoire, de réglementation touchant l'environnement, de réalisations de travaux publics ou encore de projets d'entreprises économiquement et socialement viables, toutes ces interventions peuvent influencer sur la qualité du milieu et devraient par conséquent tenir compte le plus possible de la spécificité des familles. Somme toute, il faut prévoir des mesures pour assurer un cadre urbain adapté aux réalités des familles, en harmonie et en respect avec la nature. Cette préoccupation doit guider les actions de l'ensemble des services municipaux qui agissent sur le territoire.

Priorités:

- Planifier, préserver, développer et aménager le territoire de la municipalité en tenant compte des besoins des familles
- Promouvoir le respect de l'environnement auprès et avec les familles
- Soutenir les initiatives du milieu en développement durable



L'information et l'organisation municipale

L'accès à l'information est une des conditions essentielles à l'utilisation des services et des équipements, à la fréquentation des lieux propices à la vie familiale ainsi qu'à toute forme de participation à la vie démocratique. La diffusion de l'information peut faciliter et orienter l'implication des personnes et des familles dans leur milieu. L'organisation municipale doit donc veiller à les renseigner sur les programmes et les services municipaux offerts. Les moyens de communication mis de l'avant devront être suffisamment variés pour s'assurer qu'elles soient rejointes.

Une attention particulière devra être accordée aux nouvelles familles, afin de bien faciliter leur intégration à la communauté.

Le succès de cette politique repose sur les interventions exercées par l'ensemble de l'organisation municipale. En ce sens, cette dernière devra faire sienne l'approche « penser et agir famille ». Cette approche devra être prise en compte tant par les instances politiques que par l'appareil administratif. Cela pourra entraîner de revoir certains gestes et façons de faire, en considérant leurs impacts auprès des familles, ou en renforcer certains autres.

La Municipalité peut également être appelée à jouer un rôle d'ambadrice, en encourageant les divers intervenants du milieu à poser des gestes concrets en faveur des familles.



Priorités:

- Faciliter aux familles l'accès à toute information qui les concerne
- Favoriser l'accueil et l'intégration des nouvelles familles
- Introduire une approche en faveur des familles au sein de l'organisation municipale
- Promouvoir le principe « penser et agir famille » au sein de la collectivité



Le transport

L'accessibilité aux activités et aux infrastructures de la Ville et de ses organismes reconnus doit s'avérer pour l'administration municipale une préoccupation constante. Cette condition doit être rencontrée si nous voulons que les citoyens participent à la vie municipale et « prennent possession » de leur milieu de vie.

L'étalement urbain et notre situation géographique nous ont amenés à privilégier l'utilisation massive de la voiture comme premier moyen de déplacement. Tant les habitudes de vie de nos concitoyens que les exigences imposées par le travail viennent aussi conditionner cet état de fait.

Les exigences de la vie moderne nous imposant un rythme de vie rapide, le temps nous est de plus en plus compté. Les familles sont appelées à se déplacer souvent, que ce soit pour se rendre au travail, conduire les enfants à l'école ou à la garderie, faire les emplettes ou pratiquer des activités de loisir de toutes sortes. Naturellement, le fait d'utiliser la voiture pour se déplacer autorise aux familles une plus grande autonomie dans leurs activités quotidiennes.

Toutefois, ce mode de transport n'est pas accessible à toutes les familles. La Municipalité tendra par conséquent à favoriser une mobilité accrue des familles, en développant des modes de transport diversifiés et adaptés à leurs besoins, tel le transport collectif.





Priorité:

- Améliorer le service de transport collectif, relativement aux horaires, aux coûts et au niveau de service et encourager son utilisation



Mise en **oeuvre** de la politique

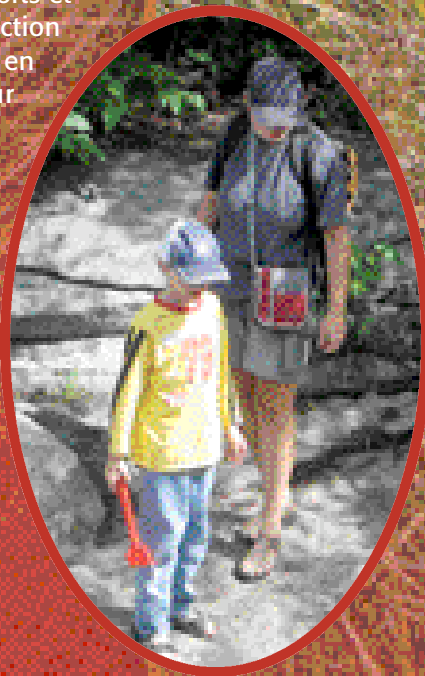
Pour s'assurer de la mise en oeuvre de cette politique, le conseil municipal a nommé un élu comme responsable des questions familiales.

Le succès de cette politique repose sur l'adhésion des élus et de l'appareil municipal, mais également sur la collaboration et l'implication des organismes et des associations du milieu baie-comois. Cette politique doit en effet susciter une mobilisation de tous en faveur des familles.

Cette politique viendra au cours des prochains dix ans cibler les orientations de la Municipalité et identifier les grands axes d'intervention en matière de soutien aux familles.

Le premier plan d'action triennal, qui sera adopté ultérieurement, inclura les mesures concrètes orientées vers l'atteinte des objectifs fixés par la politique.

Ayant été impliqué de très près dans le processus d'élaboration de cette présente politique, le Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire se voit confier par la Direction générale la mise en oeuvre du plan d'action, secondé en cela des divers services municipaux, selon leur compétence respective. Il pourra aussi bénéficier dans son mandat du soutien d'un comité externe à l'organisation municipale, composé d'intervenants du milieu, comité dont la mission sera de soumettre des avis et d'émettre des suggestions à la Municipalité.



Conclusion

Baie-Comeau est une ville qui offre déjà beaucoup à ses citoyens : un milieu de vie de qualité, un environnement sain, une multitude d'infrastructures, le tout jumelé à une diversité de services qui fait envie.

Cette première politique familiale confirme que la Ville de Baie-Comeau place les familles au cœur de ses préoccupations et de ses actions et qu'elle prend en compte leurs besoins.

Fondée sur un partenariat social et sur la collaboration de tous, cette politique viendra catalyser le dynamisme local et permettra l'intégration des modèles multiples de familles propres au XXI^e siècle.

Avec sa première politique familiale, la Ville de Baie-Comeau offre un nouveau terreau où pourra germer et prendre racine un sentiment d'appartenance de plus en plus fort. De là jailliront également une participation massive des familles aux activités qui leur sont offertes, des organismes du milieu encore mieux outillés pour les soutenir, enfin des citoyens de tous âges désireux d'assumer un rôle actif dans leur communauté.

Pour sa part, la Municipalité veut dorénavant « penser et agir famille ». Elle vient donc de se donner les moyens pour agir en ce sens et s'inscrire comme première participante à cette démarche auprès de tous. En mettant l'accent sur la valorisation du rôle fondamental des familles, la Ville favorisera dans ce même élan l'attraction à notre communauté et l'intégration de ceux et celles qui nous arrivent. Enfin, elle contribuera à l'épanouissement de tous.

Quel beau défi!

Aux familles baie-comoises maintenant de contribuer par leur implication à faire de notre communauté un milieu qui soit façonné à leur image.



Remerciements

Au nom de la communauté baie-comoise, nous tenons en premier lieu à rendre un hommage bien senti aux membres du comité de la politique familiale qui ont, par leur générosité, leur implication, leurs connaissances, leur ouverture d'esprit et leur vision de notre devenir collectif, contribué à en écrire une nouvelle page.

Nos remerciements également à toutes les personnes et aux organismes qui ont livré commentaires et suggestions lors du processus de consultation du milieu. Leur collaboration a permis de rédiger une politique familiale davantage collée aux réalités des familles baie-comoises et d'en enrichir la démarche.

L'appui financier du ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine et le soutien technique du Carrefour action municipale et famille ont aussi concouru à mener ce dossier à sa finalité.

Merci enfin aux membres de l'organisation municipale qui ont participé à l'une ou l'autre des étapes de la démarche.

Que cette politique façonne le cœur baie-comois et nous garantisse de vivre au rythme d'ici!

Bibliographie

Agence de développement des réseaux locaux
de la santé et des services sociaux,
*Données sociodémographiques et socioéconomiques
du recensement 2001 pour la Côte-Nord, 2004.*

Carrefour action municipale et famille,
Guide d'information sur l'action municipale en faveur des familles, 2002.

Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille,
Implantation ou mise en place d'une politique familiale municipale.

Ville de Québec,
Politique familiale municipale, cadre de référence, 2005.

Ville de Saint-Basile-Le-Grand,
Politique familiale municipale, 2005.

Ville de Montmagny,
Politique familiale municipale, 2005.

Village de Ragueneau,
Politique familiale municipale, 2004.

Ville de Victoriaville,
Politique familiale municipale, 2004.

Ville de Gatineau,
Politique familiale municipale, 2004

Ville de La Tuque,
Politique familiale municipale, 2004

Ville de Lévis,
Politique familiale municipale, 2004

Ville de Val D'Or,
Politique familiale municipale, 2003

Ville de Beauceville,
Politique familiale municipale, 2002

Ville de Baie-Comeau,
Rapport des commissaires aux États généraux municipaux, 2003.





Ville de  Baie-Comeau

19, avenue Marquette
Baie-Comeau (Québec), G4Z 1K5 (418) 296-4931
www.ville.baie-comeau.qc.ca